

GROUPEMENT DE LOCATAIRES DES IMMEUBLES
10-10bis chemin Frank-Thomas et
24-26 av. de la Gare-des-Eaux-Vives
CH-1208 Genève

Distribution : signataires du coupon-
réponse du Bulletin n° 2

Genève, le 3 novembre 2010.

BULLETIN n° 3

CONVOCAION A L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE DE L'ASSOCIATION

1. Au 31.10.2010, vous avez été avec nous 77 à signer le coupon-réponse du Bulletin n° 2 daté du 14.10.2010, soutenant donc en principe la constitution d'une association de locataires des immeubles 10-10bis chemin Frank-Thomas et 24-26 av. de la Gare-des-Eaux-Vives et souhaitant participer à l'assemblée constitutive.

Nous vous convoquons dès lors à l'assemblée constitutive qui aura lieu

le jeudi 18 novembre 2010, à 18.30 h, école des Allières, salle de cinéma

2. L'ordre du jour est le suivant :

1. Accueil, liste des personnes présentes *)
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présentation du projet d'association ; moment de questions-réponses
4. Adoption des statuts (**extraits en annexe**)
5. Élection du comité
6. Fixation du montant des cotisations (à débattre)
7. Élection des vérificateurs des comptes
8. Bref débat sur le programme d'activité

*) l'art. 6 des statuts (in extenso) dit : « Peuvent être membres les locataires des immeubles en question, intéressés à la réalisation des objectifs fixés par l'art. 2. Il ne peut y avoir qu'une cotisation et un droit de vote par appartement. Au maximum deux personnes peuvent être enregistrées par appartement «

PS. Les STATUTS (version entière) peuvent être consultés à partir du 4 novembre sur demande, ainsi que sur internet à l'adresse suivante : www.royaume.ch/asslocimm

3. Le procès-verbal et les statuts adoptés seront distribués aussi rapidement que possible après la séance à tous les membres de l'Association.

Avec nos salutations amicales.

Michel GUILLERMIN Gabriel DU PASQUIER André HENSLER Bruno ZIMMERMANN
(022 736 37 63) (022 735 19 31) (022 736 48 49) (022 736 46 50)